



## Mobilité Move@ne LJP 2022-2023 Bourses pour stages à l'étranger en entreprise (Bourse ERASMUS+)

### Séance d'information du mercredi 3 novembre 2021 au LJP

Le LJP participe à un programme de mobilité de l'agence suisse, Movetia. Celle-ci, financée par la Confédération, offre des bourses pour effectuer un stage en entreprise en Europe.

#### Pourquoi participer ?

- \* Acquérir une expérience professionnelle.
- \* Se perfectionner dans une langue étrangère.
- \* Faire l'expérience d'une autre culture européenne.
- \* Atout supplémentaire pour son CV.

#### Qui peut participer ?

- \* Les élèves du LJP ayant un stage obligatoire pendant leur formation.
- \* Les élèves du LJP qui viennent d'obtenir un CFC ou une maturité professionnelle.

#### Combien de temps ?

- \* 3 à 6 mois (52 semaines pour le stage obligatoire en maturité professionnelle).
- \* Pour les élèves diplômé·e·s, le stage doit commencer au plus tard au mois de mars (8 mois après l'obtention du titre).

#### Où ?

- \* Pays de l'Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège. Suite au Brexit, le Royaume-Uni est pour le moment pas une destination possible.

#### Montant de la bourse ?

- \* La bourse est "une contribution aux frais de séjour et de voyage". Elle couvre les dépenses de base : hébergement (famille d'accueil ou colocation), nourriture, transports et un forfait de CHF 400.— pour le voyage.
- \* Le montant est calculé selon le coût de la vie dans le pays choisi.

### **Comment trouver une place de stage ?**

- \* Le·La futur·e stagiaire peut trouver sa place en faisant lui·elle-même des recherches et en contactant les entreprises.
- \* Il est possible de recourir à une agence intermédiaire pour trouver une place en entreprise (coût entre CHF 200.- et CHF 400.—).

### **Marche à suivre et calendrier**

- \* Après avoir participé à une séance d'information, les élèves intéressé·e·s écrivent une lettre de motivation et la remettent à la direction de l'école qui validera les dossiers des élèves.  
→ **délai : vendredi 14 janvier 2022**
- \* **Début février** : réponse aux candidat·e·s.
- \* **Fin avril** : séance d'information aux futur·e·s stagiaires (démarches administratives).
- \* Versement de la **bourse** :
  - . 40 % versé dans les 30 jours suivant la signature du contrat de stage.
  - . 40 % au milieu du stage après réception du rapport intermédiaire du stagiaire.
  - . 20 % au retour après réception du rapport final et de l'attestation de stage de l'entreprise.

Pour plus d'informations, contacter [nada.girardot@rpn.ch](mailto:nada.girardot@rpn.ch) ou [florence.favarger@rpn.ch](mailto:florence.favarger@rpn.ch).

22.10.2021/sfl